

Les panneaux armoriés de l'hôtel de ville de Lausanne

Autor(en): **Bridel, G.A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **41 (1927)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES SCHWEIZER ARCHIV FÜR HERALDIK ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1927

A° XLI

N° 2

Verantwortliche Redaktoren: FRÉD.-TH. DUBOIS und W. R. STAEHELIN

Les panneaux armoriés de l'Hôtel de ville de Lausanne

par G. A. BRIDEL, président de l'Association du Vieux-Lausanne.¹⁾

Au cours de l'année 1924, on a replacé à l'hôtel de ville de Lausanne les panneaux armoriés des Membres des Conseils de Ville qui, avant 1798, ornaient l'une des salles de cet édifice. La révolution fit disparaître ces témoins d'un autre régime, sans les détruire toutefois, et les relégua dans une chambre de débarras. Ils n'en furent tirés que longtemps après, pour être déposés au Musée historique vaudois. Dernièrement ils ont enfin repris, et fort heureusement, leur place à l'hôtel de ville, tout au moins la série peinte sur bois, la série sur carton, passablement endommagée, est conservée au Musée du Vieux-Lausanne. Il en est de même de quelques panneaux des anciennes Abbayes des Nobles fusiliers et des nobles Archers, qui jadis figuraient aussi dans quelque salle de la maison de ville.

Passons à l'étude même des panneaux.

Pour bien faire, il faudrait pouvoir exposer ici quelle était jadis l'organisation municipale de Lausanne, bornons-nous à rappeler qu'en 1529, soit sept ans avant la conquête bernoise, Lausanne modifia son organisation et adopta le système appliqué dans maintes villes de la Suisse allemande²⁾: un bourgmestre, un Conseil ordinaire ou *Petit Conseil de 24* membres (ils furent souvent 27 en réalité) un *Rière Conseil de Soixante* membres (parfois 70 en réalité) et un *Conseil des Deux Cents*. Ce dernier remplaçait l'assemblée générale des citoyens. (En 1798 il ne comptait plus que 105 membres.) Cette administration dura à peu près telle jusqu'à la révolution de 1798. Il faut toutefois y ajouter la création d'un *Conseil des XX*, qui était une délégation permanente du C C, plus facile à rassembler et qui suffisait pour certaines décisions. Au dix-septième siècle on institua des *Chambres* particulières entre lesquelles on répartissait les affaires suivant leur nature: Economique, Police, Orphelins, Pauvres, Bois, Vins, etc.

N'oublions pas qu'à côté de cette magistrature de la Seigneurie de Lausanne (ville de 6 à 7000 âmes alors) siégeaient aussi à Lausanne les autorités bernoises de la *Cité* dont dépendaient certaines juridictions et à leur tête Monseigneur le magnifique Bailli avec son lieutenant baillival, ses assesseurs, son secrétaire, son châtelain.

¹⁾ Avec l'obligeante collaboration de M. Ch. Morton.

²⁾ Chavannes, Comptes de la Ville inférieure de Lausanne, *Mém. et Doc. de la Soc. d'hist. S. R.*, Tome XXVIII, page 243.

Ainsi que cela se faisait un peu partout, sauf erreur, dans les autres villes de notre pays, les membres des Conseils de Lausanne se mirent à imiter les allures de MM. de Berne et se qualifièrent à leur tour de: „Nobles, très honorés, hauts et parfois même magnifiques Seigneurs.“³⁾

C'est dans les dernières années du dix-septième siècle, suivant en cela l'exemple de nombreuses autres villes suisses, que les Conseils de Lausanne commencèrent à faire placer les armoiries de leurs membres dans les salles de l'hôtel de ville.



Fig 53. Armoiries de la Ville de Lausanne avec celles d'Abraham de Crousaz, placées au-dessus de la porte de la salle du Deux Cents.

Celui-ci venait précisément d'être considérablement agrandi de 1673—1675 par les soins de Jean-Louis Loys de Marnand et d'Abraham de Crousaz, et les salles nouvelles se prêtaient fort bien à cette décoration.

Une note de septembre 1692 nous apprend que «le sieur André Guibaud a reçu une récompense de 300 florins pour les armes de Messieurs les Conseillers qu'il avait baillées à la ville». Une remarque ajoutée en 1778 dit que ce sont apparemment les armoiries en carton qui sont au Poile de la Justice. (Aujourd'hui salle des Commissions.)

³⁾ B. Dumur, *Revue historique vaudoise* 1909. 203.

Il s'agit sans doute de la première série de panneaux confectionnés pour les armoiries des Membres du Conseil (le LX probablement). Combien y eut-il de ces panneaux? Chaque Conseiller eut-il le sien? et à chaque nouvelle élection a-t-on complété la collection? Nous n'en savons rien.

Ce qui est certain c'est que de cette série de panneaux en carton repoussé, confectionnés de 1690—1694, il en subsiste seize. Ils se trouvent depuis peu au Musée



Fig. 54.

du Vieux-Lausanne, leur état de conservation étant trop précaire pour qu'on puisse les exposer. Nous reproduisons à la figure 55 celui de Jean-Philippe Loys, Seigneur de Cheseaux.

Les casques et lambrequins sont en relief, formés d'une sorte de pâte bouchée par place de papier de soie, ils sont identiques de forme de l'un à l'autre, faits sur un même patron et ne diffèrent que par leurs couleurs. Les écus, cimiers,

devises en haut et légendes en bas sont peints à plat. Nous en donnerons plus loin la liste descriptive.

Les 42 panneaux qui garnissent actuellement la salle des commissions à l'hôtel de ville sont peints sur bois; ils représentent 21 familles différentes; or



Fig. 55.

nous avons compté au moins une quarantaine de familles pour la seconde moitié du dix-huitième siècle seulement qui ne sont représentées par aucun panneau (ceci d'après l'*Etat des charges et emplois de la ville de Lausanne*, précieuses petites brochures imprimées, introuvables aujourd'hui).

L'intérêt que représente la collection des panneaux du Conseil est très grand. Il touche à l'histoire, à la généalogie, à l'héraldique.

Intérêt historique, car c'est un peu l'histoire de notre cité au 18^e siècle que peuvent évoquer la vue et la lecture de ces panneaux, ce siècle où le nom de la petite ville campagnarde et ignorée jusque-là se révéla à l'Europe: Refuge huguenot, séjour dans nos murs de sommités littéraires telles que Voltaire et



Fig. 56.

Gibbon, renommée d'un médecin illustre, accueil fait aux émigrés français, tout concourut à nous faire connaître au dehors et put préparer l'essor de Lausanne. Les magistrats dont les noms sont inscrits ici ont donc conduit notre ville à une époque qui eut son importance, surtout extra politique il est vrai.

L'intérêt de ces panneaux *au point de vue généalogique* est évident, car ils permettent de compléter et de rectifier bien des données incertaines.

Nous voyons défilér les titres des principales charges publiques, au civil comme au militaire :

Au civil: bourgmestre (nous y trouvons les trois derniers bourgmestres de Lausanne, Seigneux, Polier, Saussure), Grossautier (ou Psautier, sous sa forme ancienne), Banneret, Boursier, Boursier d'épargne, Maisonneur, Haut forestier, Juge, Hospitalier, Contrôleur général et Contrôleur substitué, Assesseur baillival, Châtelain de la cour du jadis Chapitre.

Au militaire: Capitaine d'élection, Capitaine d'une compagnie de dragons pour le service de Leurs Excellences, Capitaine d'une compagnie de fusiliers pour le secours de Genève, au service de Leurs Excellences, Colonel pour le service de Leurs Excellences, Major d'infanterie en Piémont.

Remarquons trois générations de Seigneux et trois générations de Saussure; à propos de César Gaudard on parle de son fils Marc; les seigneuries sont indiquées pour les familles qui en ont possédé.

Enfin au point de vue *héraldique* l'intérêt de cette collection est de tout premier ordre.

D'abord deux remarques générales, les couleurs ont foncé en vieillissant et on peut hésiter sur certains émaux, où l'azur notamment ressemble furieusement aujourd'hui à du sable. En second lieu il saute à l'oeil que la facture de ces panneaux n'est pas partout la même; il en est de plus soignés que d'autres. Le style aussi a évolué des plus anciens aux derniers. La plupart sont d'un beau style classique, époque Louis XIV, d'autres d'un style moins sobre et plus fleuri appartiennent au style Louis XV, par exemple les panneaux Curtat (Fig. 54) et Gaudard. Notons que ce dernier panneau se rapporte à un personnage plus ancien, et a été fait manifestement par la génération suivante.

Le panneau d'Henri Charrière de Sévery qui présente les armes des *Charrière* écartelées avec celles des Gruyère-Aigremont (du fait que le père d'Henri Charrière Sébastien avait épousé en premières noces Elisabeth de Gruyère), est le seul document de cette écartelure (v. Archives héraldiques 1923, p. 28, Fig. 47).

Les armes des *Seigneux* se présentent en général écartelées avec celles des Fédérighi seigneurs de Ferney, cependant deux panneaux donnent les armes Seigneux simples.

Une autre armoirie écartelée intéressante est celle des *Loys* dont la branche de Cheseaux écartèle ses armes avec celles des Champion par alliance avec lesquels les Loys sont devenus seigneurs de Cheseaux (Fig. 55).

Le panneau *Mennet* est, avec une peinture héraldique dans le temple de Belmont sur Lutry, le seul document ancien que nous connaissions des armes de cette famille.

Les armoiries des *Rosset de Rochefort* sont à comparer avec celles qu'on voit sur une inscription funéraire au temple de St-François, et sur une fort belle pierre au château de Vufflens-la-Ville.

Enfin celles des *Réal* sont à rapprocher d'une pierre sculptée datée de 1577 encastrée dans une façade donnant sur une cour intérieure de l'immeuble rue St-François No. 22 à Lausanne, où les armes des Réal accompagnent celles des Loys. C'est dans cette ville une des rares armoiries de cette date subsistant encore à sa place primitive.

Les 15 panneaux d'armoiries sur bois qu'on a placés dans une des chambrettes du Musée de l'Evêché ont une autre origine que ceux du Conseil, s'ils ont suivi un sort tout à fait parallèle.

Il s'agit de tableaux exécutés en l'honneur des *rois de tirs* et des notables de l'Abbaye des Nobles fusiliers (fondée en 1654) et de la noble Abbaye des Archers (fondée en 1691), ou parfois des deux à la fois. Ils ornaient, pensons-nous, les parois de la salle où se réunissaient ces deux sociétés destinées à cultiver l'adresse des Lausannois de jadis. Ce local était fréquemment l'une des salles de l'Hôtel de ville. Nous tirons cette conclusion du fait que ces panneaux sont demeurés à l'Hôtel de ville jusqu'en 1873. Rappelons que le Musée du Vieux-Lausanne, qui bénéficie maintenant de leur présence, possède aussi un fort beau registre d'armoiries des membres de l'Abbaye des Nobles fusiliers, document qu'il est intéressant de pouvoir comparer aux panneaux.

Plusieurs de ces tableaux sont précieux pour l'historien, celui de Louis d'Yverdon par exemple (Fig. 56) est le seul document connu de ces armoiries. Celui de Benjamin Stoupan est aussi unique pour la branche lausannoise de cette famille, d'origine grisonne (*voir Archives héraldiques suisses* 1925, p. 167, Fig. 161).

Il est amusant de constater qu'on a été moins sobre ici que dans les panneaux de l'Hôtel de ville en matière d'attributs héraldiques, spécialement de couronnes, dont on a timbré les écus, en donnant libre cours à la fantaisie. Ce n'était probablement pas admis au Conseil. (à suivre.)

Zürcher Standesscheibe vom Jahre 1500.

Von PAUL GANZ.

Unsere farbige Tafel stellt ein Glasgemälde mit dem offiziellen Wappen des Standes Zürich der alten Eidgenossenschaft dar, das heute den Ratssaal von Mellingen im Schweizerischen Landesmuseum in Zürich ziert. Es zeigt den Stadtschild, überhöht von dem mit der Kaiserkrone bedeckten Reichswappen römisch-deutscher Nation. Zu Seiten halten zwei Löwen die Ehrenwache und umklammern, hochaufgerichtet, mit den Vorderpranken je eine auf hoher Stange befestigte Stadtfahne. Eine spätgotische Bogenstellung mit statuarischem Schmucke, eine Art Stadttor, bildet die Umrahmung, und ein reichgemusterter Damastvorhang schliesst den Hintergrund ab. Die einfache, aber farbig wirkungsvolle Komposition von derber Kraft macht dem damaligen Handwerk alle Ehre und lässt das Streben nach buntem Glanze und leuchtender Farbenpracht jener Zeit deutlich hervortreten.

Über den Urheber dieses heraldischen Kunstwerkes, den Maler und Glas-maler Lux Zeiner von Zürich hat Hans Lehmann¹⁾ in den Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich ausführlich geschrieben und eine stattliche Zahl von Arbeiten veröffentlicht, aus denen sich der dekorative Stil und das künstle-

¹⁾ *Lucas Zeiner* und die spätgotische Glasmalerei in Zürich, von Hans Lehmann. Mitteilungen der ant. Gesellschaft in Zürich, Band XXX, Heft 2, Zürich 1926.